

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20101105-0000006436-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-13-4-6

Séance du vendredi 5 novembre 2010

AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE (H 221)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n°2009 5-4-7 du 10 décembre 2009 relatif à la politique de l'Habitat.
- VU l'accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement du 19 février 2009,
- VU les conventions signées entre le Département du Haut-Rhin et les partenaires locaux,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions d'aide à l'accès social à la propriété pour la mise en œuvre du Pass-Foncier®, telles que présentées dans le tableau annexé au rapport, pour un montant total de 8 000,00 €.
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes sont à prélever sur le programme H221-chapitre 204 – fonction 72 - nature 2042.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté